



Votre retraite complémentaire est versée d'avance et en début de mois

Au cours de l'année 2019, votre retraite complémentaire sera mise en paiement le 1er jour ouvré de chaque mois aux dates indiquées dans le tableau ci-dessous.

La date de virement effective sur votre compte dépend de votre établissement bancaire.

Le délai est généralement très court mais l'opération peut parfois prendre quelques jours.

Mois concerné	Date de paiement
Janvier 2019	Mercredi 2 janvier
Février 2019	Vendredi 1 ^{er} février
Mars 2019	Vendredi 1 ^{er} mars
Avril 2019	Lundi 1 ^{er} avril
Mai 2019	Jeudi 2 mai
Juin 2019	Lundi 3 juin
Juillet 2019	Lundi 1 ^{er} juillet
Août 2019	Jeudi 1 ^{er} août
Septembre 2019	Lundi 2 septembre
Octobre 2019	Mardi 1 ^{er} octobre
Novembre 2019	Lundi 4 novembre
Décembre 2019	Lundi 2 décembre